



VISITEZ LE SITE INTERNET DU PROJET

WWW.PARCEOLIEN-TERRESDESBAONS.FR

Édito

Madame, Monsieur,

Au moment où nous imprimons ce bulletin, les objectifs et la mise en application concrète de la loi APER [Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables] restent flous et mettent les élus des communes rurales dans une situation complexe.

Onze mois après sa promulgation, en mars 2023, seulement un tiers des mesures réglementaires nécessaires à sa mise en œuvre ont été prises. De plus, cette loi qui, si elle implique pleinement les élus locaux, touche à des sujets impactants pour les territoires sur les aspects sociétaux, environnementaux et d'urbanisme. La commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale a d'ailleurs pointé ces manquements le 13 février dernier. Cette prise de conscience, même tardive, laisse cependant entrevoir un espoir que les correctifs soient apportés prochainement. Dans cette attente, comme elle l'a toujours fait, SEIDER se tient aux côtés des élus, de manière impartiale, pour les accompagner dans la compréhension des enjeux et des retombées potentielles de projets éoliens sur leurs territoires.

Didier Boureaud, gérant de SEIDER

Financement participatif



Comme évoqué dans différents supports de communication une campagne de financement participatif est en cours d'organisation. Mise en place avec Enerfip, elle devrait avoir lieu à la fin du printemps en priorisant, comme nous le faisons à chaque fois, les riverains du projet. Vous

en serez informés dans vos boîtes aux lettres et une ou plusieurs permanences publiques seront organisées à cette occasion, afin d'échanger avec vous sur le projet et sur cette possibilité d'investissement, qui a déjà séduit de nombreux éco-épargnants dans le Pays de Caux.

VENEZ NOUS RENCONTRER

> **Mardi 19 mars**, Normandie Energies Day, Abbaye du Valasse, à Gruchet-le-Valasse

> **Samedi 8 et dimanche 9 juin**, tournoi de handball sur herbe du HBCAT, à Tôtes

Après les études, le projet final

Le projet d'implantation finale qui a été déposé à l'administration en février est celui qui vous a été présenté en novembre dernier lors des permanences publiques, à savoir un projet de 6 éoliennes et 2 postes de livraison.

Voici quelques chiffres clés du projet éolien Terres des Baons :

Surface de la zone étudiée : 76,2ha ;

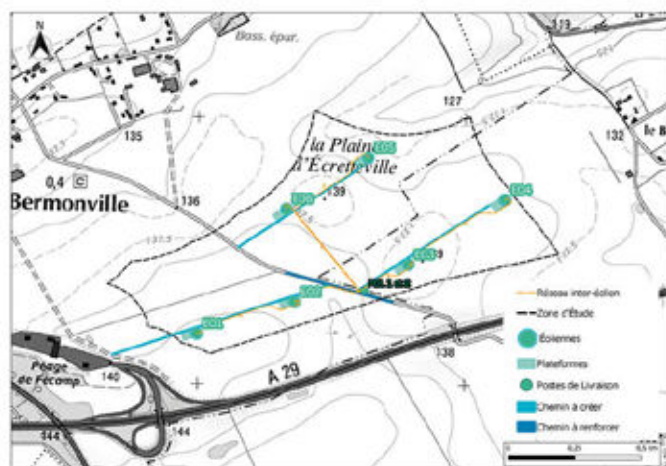
Hauteur en bout de pale des éoliennes : 165m ;

Puissance unitaire des éoliennes : 4,2MW ;

Puissance du parc : 25,2MW ;

Production annuelle estimée : 55GWh (pour un équivalent pleine puissance de 2200h)

Une économie de 3 137,1 tCO₂eq par rapport aux émissions moyennes du mix électrique français [source bilan RTE 2022].



Simulations visuelles du projet de Parc éolien soumises aux services de l'État

Nous vous présentons plusieurs simulations visuelles du projet de parc éolien. Elles permettent de représenter de façon précise où se trouvent les éoliennes du projet d'après des points de vue du territoire.

Depuis la RD 29 à l'entrée sur de Bermonville

Simulation 1



La vue est prise au niveau de la RD 29, à l'entrée Sud de Bermonville, au niveau du croisement avec le chemin d'accès à la ferme située à l'entrée du village, en direction de l'Est. Le projet éolien Terres des Baons est entièrement visible de ce point de vue, ainsi que deux éoliennes du parc d'Envronville. Les éoliennes en projet ont des hauteurs relatives équivalente à celles des arbres d'alignement des fossés cauchois sur la gauche du photomontage. Dans le prolongement de la RD 29, on perçoit la rue des Écureuils où il est proposé la création d'un fossé cauchois (voir simulation), afin de préserver les habitants de ce lotissement de vues trop prégnantes sur le parc éolien.

Depuis la rue du Sabotier d'Écretteville-lès-Baons

Simulation 2



Le point de vue est pris depuis le bout de la rue du Sabotier sur la frange Nord du village d'Écretteville-lès-Baons, en direction du Nord. Le projet éolien Terres des Baons est partiellement perceptible de ce point de vue. L'éolienne E4 est entièrement masquée par les masses végétales sur la droite. Les éoliennes E2 et E6 sont partiellement visibles émergeant du bosquet d'arbres. Les 3 autres éoliennes sont entièrement visibles. Leurs hauteurs relatives sont inférieures aux masses arborées des premiers plans et légèrement supérieures à celle du bosquet du centre du photomontage.

2020 2021 2022 2023 2024



Depuis la RD926 à l'ouest d'Écrotteville-lès-Baons

Simulation 3



Distance à l'éolienne la plus proche : 1160 mètres

La vue est prise au croisement de la RD 926, axe routier fréquenté à l'échelle locale et de la rue du Ferronnier venant d'Écrotteville-lès-Baons.

Le plateau agricole se déploie ici entre le hameau de la Lombardie et le hameau de l'Enfer, situé à droite, dont les hangars agricoles et les masses végétales des haies

sont visibles.

Le projet éolien Terres des Baons est partiellement visible de ce point de vue. L'éolienne E1 est visible entièrement et l'éolienne E4 est masquée par la végétation. Les autres éoliennes sont partiellement dissimulées par la végétation.

Depuis la RD5 à la sortie nord d'Hautot-le-Vatois

Simulation 4



Distance à l'éolienne la plus proche : 2046 mètres



La vue est prise depuis la RD 5 à la sortie Nord d'Hautot-le-Vatois. Une petite plaine agricole se déploie ici, délimitée à gauche par des fossés cauchois qui ceignent de ce côté le village et à droite par les masses boisées du fond de Véral.

Le Parc éolien d'Envronville est également visible de ce point de vue (à droite). Toutes les éoliennes sont superposées dans la perspective de ce point de vue.

Toutes les éoliennes du projet éolien Terres des Baons émergent des masses boisées à l'arrière plan. Leurs hauteurs relatives sont inférieures à celles des masses arborées du premier plan.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET ÉOLIEN



-4)

ement participatif
(Printemps 2024)



Enquête publique



Autorisation finale du Préfet



Construction du parc



Raccordement



Mise en service



Exploitation du parc



Suivis post-implantation



LA JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ ET DU MIX ÉNERGÉTIQUE



NORMANDIE
ENERGIES
-DAY-

Mardi 19 Mars 2024 de 8h 30 à 17h 30

LA GRANDE HALLE - ABBAYE DU VALASSE
76210 GRUCHET LE VALASSE



FINANCEURS



SPONSORS



Démarche globale d'aménagement

Afin de favoriser l'insertion de ce projet dans son environnement, diverses mesures ont été préconisées par les différents experts des bureaux d'études intervenus ces derniers mois. Parmi ces mesures :

- Création de talus cauchois et plantation d'arbres à des emplacements stratégiques ;
- Mise en place d'une bourse aux plants qui permettra aux habitants concernés d'obtenir à titre gratuit des

- arbustes à planter dans leur jardin ;
- Suivi de l'activité des chiroptères et de l'avifaune dans la zone d'étude après implantation des éoliennes ;
- Des aménagements préservant les axes de ruissèlements existants.

D'autres mesures, portées par SEIDER grâce aux échanges avec les élus et la population, notamment lors des permanences publiques de l'automne dernier, sont encore en train d'être définies.

Vive le sport ! Pour aller + loin

LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables:

Le déploiement massif des énergies renouvelables est essentiel pour amplifier notre lutte contre le dérèglement climatique et diminuer notre dépendance aux produits énergétiques importés qui représentent deux tiers de notre consommation énergétique.



Site Internet SEIDER:

Découvrez les autres projets en cours en Normandie ainsi que l'actualité de SEIDER sur le site internet de l'entreprise.



Bulletins officiels :

Consultez les trois précédents bulletins officiels sur le site du projet : www.parceolien-terresdesbaons.fr

Sujets : études paysagères, financement participatif, partenariats, etc.

Pour nous contacter



SEIDER Normandie :
Bâtiment Eole
84 rue Louis Blériot
76230 Bois-Guillaume



Téléphone : 02 35 02 67 52



Email : contact@seider-energies.com



www.seider-energies.com

